

RESUME EXECUTIF RAPPORT DE L'ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL EN GUINEE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel en Guinée (ENESIG 2018/2019). Il présente les résultats détaillés sur les caractéristiques socioéconomiques des ménages, l'emploi et les caractéristiques du secteur informel en Guinée. Il examine les principaux indicateurs pouvant faire ressortir la situation du secteur informel en Guinée, notamment sur les conditions d'activité, la main-d'œuvre et les emplois, le capital, l'investissement et le financement, les performances économiques et les difficultés rencontrées.

L'opération de collecte s'est déroulée du 28 janvier au 03 mars 2019, sur un échantillon de 4 140 ménages et 3 105 unités de production informelles (UPI). Les principaux résultats obtenus constituent une source inestimable d'informations fiables et actualisées sur l'emploi et le secteur informel en Guinée. Elle a en plus non seulement permis de mettre à jour les principaux indicateurs de base de la comptabilité Nationale; de résoudre le problème de dualité de séries de comptes publiés par le cadrage.

Cette enquête a utilisé l'approche des enquêtes de type « 1-2-3 recommandée par les consultants internationaux d'AFRISTAT, validée et adoptée par l'Institut National de la Statistique (INS). Cette première édition a suivi scrupuleusement le même schéma classique utilisé par les autres pays sous régionaux dans un souci de comparabilité des indicateurs.

Les populations observées étaient composées des ménages agricoles et des responsables des différentes parcelles détenues par les ménages. L'enquête a touché 4 122 ménages et 2 990 UPI, soit une couverture de 99%.

Nous présentons ici le résumé des différentes parties qui constituent les résultats sur les ménages et les unités de productions informelles.

I- EN CE QUI CONCERNE L'EMPLOI

1. On dénombre en Guinée, environ 6 308 466 personnes en âge de travailler, sur une population totale de 11 883 516 habitants, soit 53,1% de la population totale, à composante principale jeune (51,8% des 15-34 ans), urbaine (59%) et féminine (56,2%), avec des disparités au niveau régional.

1-1- La population en âge de travailler et ses composantes

Le taux de participation à la main d'œuvre

2. Plus de la moitié de la population en âge de travailler (54,2%) est dans la main-d'œuvre, ce taux étant de 55,7% pour les 15-64 ans et de 63,6% pour les 15 ans et plus et avec des proportions plus élevées dans les régions de Kankan (65,0%) et de Nzérékoré (63,6%).

Le taux d'emploi ou ratio emploi/population

Le taux d'emploi ou ratio emploi/population est de 51,6%, plus élevé pour les hommes (63,9%), en milieu rural (54,7%), et de 40% seulement pour les jeunes de 15 à 24 ans.

1-2- Analyse de la population en emploi

Le taux de sous-emploi lié au temps de travail

3. Le taux de sous-emploi lié au temps de travail est de 31,4%, il est plus élevé chez les femmes (35,6%) et pratiquement invariable selon le milieu de résidence. Il est extrêmement élevé dans les régions de Boké (63,1%), de Nzérékoré (46,3%) et de Conakry (35%) et très faible dans celles de Kindia (9,6%) et de Kankan (9,8%). Il est plus élevé en milieu rural quelle que soit la région.

Le taux de sous-emploi invisible :

4. Le taux de sous-emploi invisible est estimé à 9% de la population en emploi, il est de 9,5% en milieu urbain et de 8,7% en milieu rural, de 11,9% chez les femmes et de 6,6% chez les hommes. Sa valeur la plus élevée est observée dans la région de Boké (12,7%) et la plus faible dans celle de Conakry (6,1%). Il est plus élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (15,1%), et chez les personnes vivant avec un handicap (14,3%).

Le taux d'emploi informel

5. Le taux d'emploi informel est estimé à 95,6% de la population totale en emploi. Il est de 97,8% pour la population de 65 ans et plus, de 95,5% pour la tranche de 15-64 ans et de 97,5% pour celle de

15-34 ans. Sa valeur la plus élevée est observée dans la région de Nzérékoré (98,3%) et la plus faible dans celle de Labé (85,5%).

6. L'analyse de l'emploi informel par secteur d'activité permet d'observer que la part de l'emploi informel est la plus élevée dans le secteur primaire (97,5%) suivi du secteur tertiaire (96,4%). Le secteur secondaire a la part la plus faible de l'emploi informel (94,2%).
7. Par ailleurs, le secteur tertiaire concentre la part la plus élevée de l'emploi informel (45,9%) suivi du secteur primaire (40,5%). On note une part très faible de l'emploi informel dans le secteur secondaire (13,6%) à l'instar de la répartition de l'emploi total.

Le taux d'auto-emploi :

8. Ce taux est de 55,8% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est plus élevé chez les hommes (66%), plus faible dans les régions de Conakry (60,3%), Kindia (58,8%) et Nzérékoré (57,7%) et plus élevé dans celles de Mamou (80,8%), Faranah (75,8%), Boké (76,7%) et Labé (67,6%). Enfin, il est plus élevé en milieu rural (67,8%) qu'en milieu urbain (62%).

Le taux d'emplois vulnérables

9. Le taux d'emplois vulnérables est de 83% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est nettement plus élevé en milieu rural (90,7%) qu'en milieu urbain (68,1%). Par ailleurs, quelle que soit la région administrative de la Guinée, le taux d'emploi vulnérable se situe au-delà de 78%, sauf à Conakry où il est de 63%.
10. Ce taux est relativement plus élevé à Faranah et à Mamou (respectivement 93,4% et 93,5%). Il est de 77,1% pour les hommes contre 90% pour les femmes.
11. Cette vulnérabilité dans l'emploi reste plus marquée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (85,6%) et les personnes âgées de plus de 65 ans (94,4%).

Le Taux de pluriactivité

1. Environ 8,4% de la population en emploi effectue au moins une activité secondaire. Cette pluriactivité concerne plus les hommes (11,6%) que les femmes (4,4%) et est plus fréquente en milieu rural (10,4%) qu'en milieu urbain (4,3%). Ces taux sont plus élevés dans les régions de Faranah, Mamou et N'Zérékoré (respectivement 17,3% ; 10,4% et 10,3%). C'est dans la région de Conakry qu'on enregistre le plus faible taux de pluriactivité (3,9%).
2. Le taux de pluriactivité est plus élevé chez les personnes de 15 -64 ans (8,5%) et les 65 ans et plus (7,04%) que les jeunes de 15- 34 ans (6,8%).

La précarité de l'emploi

3. Le taux d'emploi précaire est de 10% pour l'ensemble de la population en emploi. Il est plus élevé dans la région de Conakry (21%) et plus faible dans celle de Faranah (3,1%). Il est plus élevé en milieu urbain (18,9%) et chez les hommes (25,8%).

Le Type de métier ou activité professionnelle

4. Près de 47,1% des personnes en emploi vivant en milieu urbain sont des personnels des services directs aux particuliers, ou commerçants ; 16,9% font des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; 11,4% font des professions intellectuelles et scientifiques.
5. Quant au milieu rural, la proportion des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est plus élevée (environ 46%). Le personnel des services directs aux particuliers, ou commerçants représente 24% des personnes interviewées.
6. Par ailleurs, l'analyse par sexe a montré que la plupart des hommes en emploi sont des agriculteurs ou ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (33,1%) et près de 20,2% exercent le commerce ou rendent des services directs aux particuliers. Parmi les femmes en emploi, presque la moitié (45%) sont des commerçantes ou rendent des services directs aux particuliers et 30,5% font l'agriculture ou la sylviculture et la pêche.

La branche d'activité des personnes en emploi

7. La part la plus importante des emplois est observée dans le secteur tertiaire (45,5%), la part la plus faible s'observant dans le secteur secondaire (14,4%) et plus d'emplois offerts par la branche « agriculture » (40,5%), suivie de celle du « Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles » (28,6%).

La situation dans la profession des personnes en emploi

8. L'essentiel de l'emploi sur le marché du travail guinéen est constitué d'emplois à titre indépendant (82,3%), composés pour la plupart de travailleurs à compte propre qui représentent 62,2% de la population totale en emploi.
9. Plus d'emplois rémunérés dans le secteur tertiaire (66,5%) et moins dans le secteur primaire (6,2%). En revanche, plus d'emplois indépendants dans le secteur primaire (47,9%), suivi du secteur tertiaire (45,2%) et 11,6% dans le secondaire.

Statut d'emploi des personnes en emploi

10. Concernant le statut d'emploi, d'une manière générale, 70,7% des personnes en emploi sont des permanents réguliers.

Le Niveau de revenu

11. Le niveau de salaire est très faible, puisque la plupart des travailleurs ont un salaire inférieur à 440 000 GNF par mois. Le revenu mensuel moyen est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, et plus faible pour les femmes que les hommes.

Le type de contrat

12. Au niveau national, 36,1% des personnes en emploi ont un contrat écrit à durée indéterminée, près de 17,6% ont un contrat à durée déterminée, 22,4% ont un accord verbal et 23,8% n'ont rien du tout. Ce qui montre que les deux dernières classes sont des travailleurs vulnérables car ils n'ont aucune protection juridique pour garantir leur travail.
13. Dans la région de Kankan, près de 34% des travailleurs ont juste un accord verbal et 32% n'en ont pas du tout (environ 65,8% des travailleurs ont juste un accord verbal ou rien du tout).
14. La plupart des travailleurs ont un contrat écrit à durée indéterminée (41,1%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural près de 39% des travailleurs n'ont rien du tout.
15. Près de 38% des hommes ont un contrat à durée indéterminée, 17,7% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 23% n'ont qu'un accord verbal et 21,3% n'ont rien. Chez les femmes, près de 31% ont un contrat à durée indéterminée, 17,4% ont un Contrat écrit à durée déterminée, 20% n'ont qu'un accord verbal et 31,8% n'ont rien du tout.

Les avantages sociaux

16. Parmi les avantages sus mentionnés, les plus approuvés par les travailleurs sont : le travail en lui-même (68%), le revenu perçu (65%), la liberté d'initiative (56%) et les relations avec les collègues (55%).

Les opinions générales des personnes en emploi sur l'entreprise

17. Près de 80% des salariés ont mentionné que leur entreprise était bien organisée. Cette proportion est de 68% à Kindia et 92% à Labé.

18. La bonne organisation des entreprises a été plus évoquée en milieu urbain (81%) qu'en milieu rural (79%). Elle a été plus mentionnée par les hommes (82%) que par les femmes (77%).
19. Pour ce qui est de l'ambiance agréable au travail, au niveau national, près de 77% des personnes en emploi l'ont mentionné et avec de forte disparité entre les régions administratives (59% à Mamou et 84% à Nzérékoré).
20. Seulement 24,4% et 20% des personnes en emploi ont déclaré que les perspectives de promotion sont nombreuses et qu'il n'y a pas de risque de licenciement. Ces deux opinions ont plus été citées par les hommes que par les femmes et plus en milieu urbain qu'en milieu rural.

La protection sociale

21. Au niveau national, environ 2% seulement des employés ont déclarés être affiliés à une organisation d'assurance. Ces proportions sont près de 2% pour les hommes et 1% pour les femmes. Les proportions les plus faibles ont été enregistrées à Labé (0,2%) et à Faranah (0,4%) et les plus élevées à Kindia (3%) et à Boké (2,9%). L'affiliation d'une entreprise à une structure d'assurance, est plus ressentie en milieu urbain que rural comme le montre le tableau ci-dessous.

Les principales organisations d'assurance

22. Environ 33% des entreprises sont affiliées à la Carte d'assistance Médicale (CAM), 36% sont affiliées à la Mutuelle de la fonction publique (MFP), 19% sont affiliées à la Mutuelle de Santé Communautaire (MSC) et 13% sont affiliées à d'autres structures d'assurance. Cette est fortement différenciée selon la région administrative.

L'assurance maladie universelle (AMU)

23. Environ 89,8% des personnes en emploi ont affirmé n'avoir aucune connaissance sur l'assurance maladie universelle (AMU) et seulement 10,2% ont confirmé avoir entendu parler de cette assurance maladie. Il y a relativement plus de travailleurs ayant entendu de l'AMU dans les régions de Conakry (26,1%), Faranah (16,3%) et Labé (12%). Par ailleurs, les plus grandes proportions des employés ayant déclaré qu'ils n'ont pas du tout entendu parler de l'AMU sont enregistrées dans les régions de Mamou (97,1%) et de Nzérékoré (94,4%).
24. Près de 18,8% des personnes en emploi sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Dans l'ensemble, les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU représentent 35,6%.
25. Les employés qui ont affirmé être prêts à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU ont été plus cités dans les régions administratives de Conakry (42,6%), de Faranah (44,5%) et de Mamou (40,4%). Les plus faibles proportions de ces employés sont enregistrées dans les régions de Labé (16,3%), Kankan (19,3%) et de Nzérékoré (28,8%).
26. L'assurance maladie universelle (AMU) est plus connue par les hommes que par les femmes (13% pour les hommes contre 6,9% pour les femmes), elle l'est également plus en milieu urbain que rural (respectivement 19,5% contre 5,5%).
27. En ce qui concerne l'appartenance à une association, C'est dans les régions de Conakry (26,8%), de Kindia (26,2%) et de Mamou (24,2%) qu'on enregistre les plus grandes proportions des personnes en emploi qui sont membres d'une association, d'une coopérative ou d'un autre groupement à base communautaire. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les régions de Labé (8,1%) et de Boké (8,2%).

La Formation et le stage

28. Près de 4,8% des personnes en emploi ont affirmé avoir bénéficié d'un stage de perfectionnement pour une durée moyenne de 3 mois en général. Cette proportion est de 6,9% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes. Par milieu de résidence, près de 9,4% des employés ont affirmé avoir eu un stage de perfectionnement contre 2,5% en milieu rural.
29. La pratique du stage est plus répandue dans la région de Conakry (11,8%), suivie par les régions de Kindia (4,5%) et de Kankan (4,3%). C'est dans les régions de Mamou (2,8%), Faranah (2,1%) et de Labé (1,3%) qu'on enregistre les plus faibles proportions des personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement.

La manière de dispenser les formations

30. Plus de la moitié (55,4%) l'ont effectué dans les services, 21% l'ont fait au sein d'une institution formelle et 21,5% l'ont fait par apprentissage. Cette dominance à faire le stage dans les services a aussi été constatée dans toutes les régions administratives sauf à Mamou où le stage par apprentissage reste la forme de stage la plus fréquente (69,7%).

La durée de formation (en mois) des personnes en emploi

31. Pour les personnes en emploi ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement, la durée moyenne était d'environ 3 mois au niveau national. Il peut atteindre 2 ans dans certaines entreprises. Elle est un peu plus longue chez les hommes que chez les femmes et plus longue en milieu urbain que rural.
32. Par région administrative, le stage de perfectionnement a plus duré dans les régions de Mamou (4 mois) et de Boké (5 mois). La plus courte durée a été enregistrée dans la région administrative de Nzérékoré (1 mois environ).

Employeurs et travailleurs à compte propre

33. Une part de 91% des employeurs et travailleurs à compte ne tiennent pas du tout de comptabilité au sein de leurs entreprises. Les proportions de ceux qui ont déclaré qu'ils ont un cahier de recettes ou autre restent minoritaires (4%). En ce qui concerne les modes d'enregistrement des entreprises, seulement 7% sont enregistrées au registre de Commerce ; 5,5% ont un numéro d'immatriculation (NIF) et 5% ont déclaré qu'elles sont enregistrées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).
34. C'est dans les régions de Faranah, Kindia et Boké qu'on enregistre les plus grandes proportions des employeurs qui ne tiennent pas de comptabilité au sein de leurs entreprises. Elles sont suivies par les régions administratives de Mamou (76,5%), Kankan (97%) et Conakry (84,1%).
35. Quant au milieu de résidence, la plupart des travailleurs qui tiennent une comptabilité OHADA (complète ou simplifiée) se trouvent en milieu urbain (6,9% contre 4,1% en milieu rural). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui ne tiennent aucun type de comptabilité au sein de leurs entreprises (93,4% contre 86,5% en milieu urbain). Les hommes tiennent relativement plus une comptabilité que les femmes.

La production de biens ou de services par les employeurs

36. Dans l'ensemble des employeurs et travailleurs pour compte propre produisant des activités de production de biens ou de services interrogés, environ 43,3% ont affirmé qu'ils n'ont pas réalisé une activité de production de biens et de services au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. Les proportions de ceux qui ont produit des biens et services et les ont vendus totalement ou partiellement représentent respectivement 39% et 18%.
37. Dans les régions de Labé, Boké et Kankan, plus de la moitié des employeurs qui ont produit des biens ou des services, les ont totalement vendus. C'est dans ces régions qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui ont affirmé qu'ils n'ont pas produit des biens et services (respectivement 14,7% ; 34% et 33%).
38. La plupart des travailleurs qui ont totalement produit et vendu des biens et services se trouvent en milieu urbain (48,9% contre 32,2% en milieu rural). C'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion des employeurs qui n'ont pas produit de biens et services durant les 12 derniers mois précédents l'enquête (55,5% contre 25,7% en milieu urbain).
39. Selon le sexe, chez les hommes, près de 46,6% ont répondu qu'ils n'ont pas produit des biens et services au cours des 12 derniers mois, 39,1% ont produit ou vendu totalement sur le marché et 14,3% ont répondu qu'ils ont produit et partiellement vendu leurs biens et services.

Emploi antérieur

40. Environ 14% des personnes en emploi ont eu un emploi antérieur. L'analyse par sexe a montré que la proportion des hommes ayant eu un emploi antérieur est largement supérieure à celle des femmes (respectivement 16% contre 12%). Par milieu de résidence, 16% des personnes en emploi en milieu urbain, ont déclaré avoir exercé un autre emploi antérieur contre 13% en milieu rural.
41. Selon la région administrative, la proportion la plus élevée des personnes en emploi ayant eu à exercer un emploi antérieur a été enregistrée à Conakry (17%) et la proportion la plus faible à Boké (7%).

Type d'entreprise des emplois antérieurs

42. Des proportions de 48,4%, 35% et 6,3% des personnes interviewées ont respectivement exercé un emploi antérieur dans les entreprises privées non agricoles, les exploitations agricoles et l'administration publique.
43. L'analyse par milieu de résidence montre que, 53,1% des personnes en emploi vivant dans la zone rurale, ont exercé leur emploi antérieur dans les exploitations agricoles tandis que la plupart de

celles qui vivent dans les zones urbaines ont exercé leur emploi antérieur dans les entreprises non agricoles (71%).

Les projets d'emploi pour l'avenir

44. L'analyse des projets d'emploi envisagés par les travailleurs pour l'avenir montre que, ceux qui ont affirmé qu'ils gardent l'emploi qu'ils ont actuellement restent majoritaires (53,3%), suivis de ceux qui pensent qu'ils doivent être inactifs dans l'avenir (21,8%) et ceux qui souhaitent avoir leur premier emploi (17%). La proportion des travailleurs qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise et dans la même entreprise sont très minoritaires (respectivement 5,8% et 2,4%).
45. Les travailleurs souhaitant garder l'emploi qu'ils occupent actuellement restent majoritaires dans toutes les régions. C'est dans les régions de Labé (35,2%), Conakry (35,9%) et Boké (48,8%) qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui veulent garder pour l'avenir l'emploi qu'ils occupent actuellement. La région de Mamou enregistre la plus grande proportion de travailleurs pensant rester inactifs dans l'avenir (31%).

Les catégories socioprofessionnelles souhaitées dans l'avenir

46. La proportion des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ; cadres moyens, agents de maîtrise ; employés/ouvriers qualifiés ; employé/ouvriers semi qualifiés ; travailleurs pour compte propre ; aides familiaux et des apprentis ou stagiaires non payés est plus élevée dans les centres urbains que ruraux. Par contre les proportions des manœuvres, les apprentis stagiaires payés et les employeurs sont plus élevées en milieu rural qu'en milieu urbain.
47. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à souhaiter être cadre supérieur, ingénieur et assimilé (56,7%) ; cadre moyen, agent de maîtrise (51,4%) ; employé/ouvrier qualifié (73,7%). C'est pour les catégories comme : employeur ; travailleur pour compte propre ; aide-familial et apprenti ou stagiaire non payé qu'on enregistre plus de la moitié des femmes qui souhaitent en être dans l'avenir.

1-3- Analyse de la sous-utilisation de la main-d'œuvre

Le taux de chômage

48. Au niveau national, le taux de chômage est estimé à 4,8%. Ce niveau de chômage varie selon la région administrative, le milieu de résidence, le sexe et l'âge.

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU-2)

49. Ce taux est estimé à 34,7% de la main d'œuvre. Mais il est plus élevé dans les régions de Boké (64,0%), de N'Zérékoré (47,1%) et à Conakry (44,1%), en milieu urbain (37,8%), chez les femmes (38,7%), chez les jeunes de 15-34 ans (37,7%), chez les personnes handicapées (45,3%) et les personnes migrantes (36,5%).

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU-3)

50. Cet indicateur est de 10,4% dans l'ensemble. Il est relativement plus élevé à Conakry (21,6%), en milieu urbain (16,1%), chez les femmes (11,6%), chez les jeunes de 15-24 ans (13,1%), chez les personnes non handicapées (14,0%) et chez les personnes migrantes (14,0%).

Le taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU-4)

51. Le niveau global de cet indicateur est estimé à 38,5% de la main d'œuvre élargie. Le niveau de cet indicateur est plus élevé dans les régions de Boké (65,5%), de Conakry (49,0%) et de Nzérékoré (48,9%), en milieu urbain (42,3%), chez les femmes (43,0%), chez les jeunes de 15-34 ans (33,1%), chez les personnes handicapées (48,7%) et chez les personnes migrantes (40,9%).

Les Moyens de recherche d'emploi des personnes au chômage

52. Les relations personnelles constituent le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, plus de 5 chômeurs sur 10 (54%) utilisent ce canal pour obtenir un emploi. La fonction publique reste le deuxième moyen de recherche d'emploi des chômeurs (19%).
53. Les chômeurs ayant déclaré qu'ils contactent directement les employeurs et ceux qui passent par la voie de presse représentent respectivement 24% et 6%. Ceux qui utilisent l'une des structures en charge de la question d'emploi (AGUIPE) restent minoritaires (3%). Quant à l'internet, 11% des chômeurs déclarent l'utiliser comme moyen de recherche d'emploi.

1-4- La Situation des jeunes (15-35 ans) sur le marché de l'emploi

Le taux de chômage des jeunes

54. Les jeunes sont les plus touchés par le chômage. En effet, leur taux de chômage est de 7,2% pour les jeunes. Il est plus élevé que le taux national dans les régions de Mamou, de Labé et surtout de Conakry (respectivement 6,5%, 5,7% et 20,2%). C'est dans les régions de Nzérékoré (1,3%), Faranah (1,3%) et Kindia (3,2%) qu'on enregistre les plus faibles taux de chômage des jeunes.
55. En milieu urbain, le taux de chômage des jeunes hommes âgés de 15 à 35 ans est largement supérieur à celui des jeunes femmes (respectivement 17,2% et 11,7%).
56. Les jeunes ayant atteint le niveau supérieur sont les plus frappés par le chômage (52,1%), suivis de ceux qui ont le niveau secondaire (9,0%).
57. Les jeunes des régions de Kankan (50,7%) et de Conakry (56,3%) qui ont le niveau supérieur, sont plus frappés par le chômage que dans les autres régions.
58. L'on observe par ailleurs une proportion assez élevée de jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (37,1%), davantage chez les jeunes femmes (46,1%), en milieu rural (41,0%) et chez les jeunes vivant avec un handicap (69,6%).

Les jeunes, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation

59. La proportion de jeunes ni en emploi, ni en éducation, ni en formation est assez élevée (37,1%), davantage chez les jeunes femmes (46,1%), en milieu rural (41,0%) et surtout chez les jeunes vivant avec un handicap (69,6%).

1-5- Analyse de la population hors de la main-d'œuvre -

60. Cette population représente 45,8% de la population en âge de travailler. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans les régions de Faranah, Boké et Kindia (respectivement 54,7% ; 45% et 44,9%). En revanche, dans les régions de Kankan (35%) et Nzérékoré (36,4%), l'on enregistre les proportions les plus faibles de la population hors de la main d'œuvre.
61. La proportion de la population hors de la main d'œuvre est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 48,6% contre 44,1%). L'on observe plus de femmes hors de la main-d'œuvre en milieu urbain que les hommes (respectivement 56,8% et 38,7%). Ce constat reste le même chez les femmes résidant en milieu rural (respectivement 55,8% contre 29,4% pour les hommes).

Population au travail pour la consommation personnelle

62. La population au travail pour la consommation personnelle est estimée à 2 248 206, soit 77,8% de la population hors de la main-d'œuvre. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (78,7%) et chez les femmes (86,1%).

1-6- Les perspectives

Les projets d'emploi pour l'avenir

63. L'analyse des projets d'emploi envisagés par les travailleurs pour l'avenir montre que, ceux qui ont affirmé qu'ils gardent l'emploi qu'ils ont actuellement restent majoritaires (53,3%), suivis de ceux qui pensent qu'ils doivent être inactifs dans l'avenir (21,8%) et ceux qui souhaitent avoir leur premier emploi (17%). La proportion des travailleurs qui souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise et dans la même entreprise sont très minoritaires (respectivement 5,8% et 2,4%).
64. Les travailleurs souhaitant garder l'emploi qu'ils occupent actuellement restent majoritaires dans toutes les régions. C'est dans les régions de Labé (35,2%), Conakry (35,9%) et Boké (48,8%) qu'on enregistre les plus faibles proportions de ceux qui veulent garder pour l'avenir l'emploi qu'ils occupent actuellement. La région de Mamou enregistre la plus grande proportion de travailleurs pensant rester inactifs dans l'avenir (31%).

Les catégories socioprofessionnelles souhaitées dans l'avenir

65. La proportion des cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés ; cadres moyens, agents de maîtrise ; employés/ouvriers qualifiés ; employé/ouvriers semi qualifiés ; travailleurs pour compte propre ; aides familiaux et des apprentis ou stagiaires non payés est plus élevée dans les centres urbains que ruraux. Par contre la proportion des manœuvres, les apprentis stagiaires payés et les employeurs est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.
66. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à souhaiter être cadre supérieur, ingénieur et assimilé (56,7%) ; cadre moyen, agent de maîtrise (51,4%) ; employé/ouvrier qualifié (73,7%). C'est pour les

catégories comme : employeur ; travailleur pour compte propre ; aide-familial et apprenti ou stagiaire non payé qu'on enregistre plus de la moitié des femmes qui souhaitent en être dans l'avenir.

II- EN CE QUI CONCERNE LE SECTEUR INFORMEL

2-1-La taille du secteur informel

67. En termes d'unités de production, le secteur informel est constitué de plus de 1,8 millions d'unités de production informelles dont plus de la moitié en milieu urbain (67,8%), avec une part de 50,7% détenue par les hommes.
68. Environ 59%, soit plus de la moitié, de ces unités de production évoluent dans les secteurs du commerce (dont 56,7% dans le commerce de détail et 2,2% dans le commerce de gros).
69. Avec une taille moyenne de 1,4 personne par unité de production informelle, le nombre d'emplois dans le secteur informel est estimé à plus de 2, 520 millions, ce qui représente une part de 77,4% du total des emplois sur le marché du travail. Ce secteur offre donc la quasi-totalité de l'emploi sur le marché du travail guinéen.
70. Les régions de Kankan (19,9%), Faranah (17,5%) et Conakry (15,9%), concentrent les parts les plus importantes des unités de production informelles.

2-2- Le revenu moyen tiré de l'emploi et la contribution aux impôts

71. Le secteur informel offre un revenu mensuel moyen 502 659 GNF, un peu plus élevé que le SMIG en Guinée qui est fixé à 450 000 GNF. Ce revenu mensuel moyen est plus élevé en milieu rural (514 008) et plus faible en milieu urbain (496 712 GNF). Il est plus élevé dans la région de Mamou (688 464 GNF) et plus faible dans celle de Kindia (182 519 GNF).
72. Considérant les impôts mensuellement versés, l'on peut noter que la contribution du secteur informel à l'économie est appréciable. Par mois, les UPI payent environ 209,2 milliards de GNF sous forme d'impôts.

2-3- la qualité des emplois offerts par le secteur informel

73. En effet, en ce qui concerne la situation dans la profession, les travailleurs à compte propre (63,7%) sont les plus nombreux parmi les travailleurs du secteur informel, suivis des apprentis payés (12,7%) et des patrons (8,2%).
74. Les unités de production sont donc constituées de beaucoup plus de travailleurs à compte propre que d'employeurs, ce qui veut dire qu'il s'agit en général de petites activités avec un réel besoin de développement. En effet, les travailleurs à compte propre n'ont pas de salariés et ce type d'unités ne peuvent constituer une alternative d'insertion. En outre, la part de travailleurs à compte propre contribue à l'accroissement de la part des emplois vulnérables.
75. En effet, avec 6,1% d'aides familiaux, cette proportion est portée à 69,8% des emplois de ce secteur.
76. Les travailleurs à compte propre représentent plus de la moitié des emplois des femmes dans le secteur informel (72,6%).
77. Les jeunes de moins de 25 ans, travailleurs à compte propre représentent 31,4% des travailleurs du secteur informel. Cette part est de 30,1% en milieu urbain et de 34,6% en milieu rural.
78. En ce qui concerne la durée moyenne du travail, l'on note que 81,5% des travailleurs de ce secteur travaillent au-delà de 40 heures par semaine, qui constituent la norme horaire fixée par la réglementation du travail en Guinée.

La durée moyenne dans l'emploi

79. Les travailleurs du secteur informel y passent beaucoup de temps, en raison certainement de la difficulté de s'insérer dans le secteur formel. En effet, ils ont en moyenne une durée dans l'emploi au moins égale à 10 ans pour la plupart.

2-4- Le niveau du capital et des investissements des unités de production

80. L'on observe un faible niveau de capital et une faible qualité des équipements des unités de production informelles. En effet, le montant moyen du capital des unités de production informelles est de 1 791 596 GNF tandis que la moitié des UPI dispose d'un capital inférieur ou égal à 60 000 GNF. Cette disparité est plus prononcée dans les villes de Boké et de Labé.
81. Les UPI en milieu urbain contribuent à hauteur de 63,2% du montant global des investissements contre 36,8% en milieu rural.

- 82. En ce qui concerne la qualité des équipements, 11,4% de la valeur du capital sont constitués de biens acquis en seconde main. Cependant, cette situation varie selon le type de biens.
- 83. Les équipements utilisés par les UPI ont en moyenne 2,5 ans d'âge dans les UPI. L'âge moyen de ces équipements dans l'UPI varie suivant le milieu de résidence. En effet, les terrains/locaux, les machines, les mobiliers de bureau; les matériels roulant/motopompe, les outillages et autres équipements ont des durées moyennes de 14,7 ans ; 3,6 ans ; 4 ans ; 3,4 ans et 1,7 ans respectivement.
- 84. À l'inverse, l'outillage et les autres équipements sont les moins anciens avec une durée moyenne de 1,5 an.

Les crédits obtenus par les unités de production au cours des 12 derniers mois

- 85. Le montant moyen emprunté par une UPI au cours de la période de référence est de 2 906 835 GNF. Ce montant est plus élevé dans les UPI de N'Nzérékoré (7 562 139 GNF) que dans celles de Conakry (259 213). Ces valeurs moyennes cachent d'énormes disparités puisque plus de 50% des UPI ont emprunté à peine 60 000 GNF pour leurs activités au cours de la période. Une UPI en milieu rural a emprunté en moyenne 292 688 GNF au cours de la période contre 4 593 127 GNF en milieu urbain.

Utilisation des crédits obtenus

- 86. Dans l'ensemble, les fonds empruntés ont été essentiellement consacrés à l'achat des matières premières (61,1%). L'amélioration des machines ou outillages s'est faite en utilisant en moyenne 18% des emprunts. La structure des différents usages de l'emprunt varie également selon le milieu de résidence du promoteur et le secteur d'activité.

2-5-La création de richesse des unités de production, mesurée par la valeur ajoutée

- 87. En ce qui concerne la valeur ajoutée, le secteur du commerce cumule 49,1% de celle-ci, suivi de l'industrie 35,7% et des services 15,2%. Cela est lié à n'en point douter au nombre important d'unités dans ce secteur. Dans le secteur du commerce, le commerce de détail cumule 47,2% de la valeur ajoutée. Dans le secteur de l'industrie, la branche « agro-alimentaire » a la plus grande valeur ajoutée. Dans le secteur des services, les branches « transport » et autres services ont les plus grandes valeurs ajoutées.
- 88. En revanche, ce sont les UPI du secteur de l'industrie qui sont plus créatrices de richesse avec une moyenne mensuelle de 4 503 493 GNF. Au niveau des branches d'activité, l'on note que les UPI des BTP génèrent la plus grande valeur ajoutée en moyenne (7 867 867 GNF), suivies de celles du transport (5 318 918 GNF) et de l'agro-alimentaire (4 943 358 GNF). Les branches où les UPI ont des valeurs ajoutées moyennes les moins élevées sont : la restauration et la réparation.
- 89. La contribution du milieu urbain à chacun de ces agrégats économiques est plus importante que celle du milieu rural.

2-6- La production annuelle des unités de production informelles, mesurée par le chiffre d'affaires

- 90. Concernant la production annuelle de biens et services du secteur informel, le commerce y contribue à hauteur de 70,9%, l'industrie, 19,6% et les services, 9,5%.
- 91. Plus de la moitié du chiffre d'affaires (62%) annuel des UPI est réalisée dans le secteur du commerce (soit 57% dans le commerce de détail et 5% dans le commerce de gros). Les parts de l'industrie et des services sont respectivement de 25,9% et 12,1%.
- 92. Le commerce concentre à lui seul, 48,9% de l'ensemble de la masse salariale versée, viennent ensuite l'industrie (37,2%) et les services (13,9%). Par ailleurs, les branches d'activité telles que « le commerce de détail » (46,3%) et autres industries (13,2%), ont les parts les plus importantes de la masse salariale
- 93. Le secteur du commerce est celui qui dégage le chiffre d'affaires mensuel moyen le plus élevé (6 516 595 GNF), il est au-dessus de la moyenne globale (6 192 305 GNF).

Mode de fixation du volume de la production

- 94. Dans l'ensemble, 59,6% des promoteurs d'UPI fixent les volumes de production en fonction de leurs capacités de production et 21% en fonction des commandes.
- 95. Selon le secteur d'activité, plus de la moitié des promoteurs d'UPI (61,6%) du secteur des services fixent le volume de leur production en fonction de leurs capacités de production. Par contre, dans

le secteur du commerce (61,1%) et de l'industrie (55,7%), la fixation est fonction de la capacité de production la plus pratiquée.

2-7-Le mode de recherche de la clientèle :

96. Plus de la moitié (66,1%) des chefs d'UPI attendent que les clients se présentent, 22,0 % cherchent à se faire connaître. Seulement 11,6% de promoteurs d'UPI adoptent les stratégies du marketing de prospection auprès de la clientèle. Ces tendances demeurent quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence.

2-8-Les difficultés rencontrées par les chefs d'unités de production informelles

97. La majorité des chefs d'UPI (60,4%) déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité et 12,9% des chefs d'UPI de taille supérieure déclarent des problèmes de main- d'œuvre.

98. Les difficultés de fonctionnement des UPI sont surtout dues à la concurrence excessive, à l'absence de débouchés/manque de clientèle et à l'approvisionnement en matières premières. En effet, 36,7% d'UPI ont des problèmes de clientèles ; 25,8% souffrent d'une concurrence excessive, et 24,8% font face au problème d'approvisionnement en matières premières. Ces trois principaux problèmes sont les plus vécus par les promoteurs des UPI et ce, quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence du promoteur de l'UPI.

99. À ces problèmes, s'ajoutent d'autres dont notamment le manque de capital et d'équipements (17,0%) ; le manque de place ou de local adapté (10,1%) et le manque de compétence en gestion (4,5%).

100. Parmi les promoteurs d'unités de production informelles, 12,9% déclarent avoir rencontré au moins une difficulté liée à la main-d'œuvre. Les problèmes de manque de main-d'œuvre qualifiée (5,5%) ; le manque de main d'œuvre (4,6%) sont les plus couramment rencontrés par les UPI. Ces deux problèmes sont plus accentués dans le secteur des services.

101. Pour les unités qui rencontrent des difficultés, le manque de liquidité (9,5%), le manque de clientèles (36,9%), trop de concurrence (9,3%) et le manque de matières premières (9,1%) sont les principales difficultés qui entravent leur développement. Les problèmes liés aux machines et aux équipements sont faibles (2,7%).

Types d'aides désirés par les chefs d'unité de production informelles :

102. L'accès au crédit (27,3%), à l'information sur le marché (16,5%), aux machines modernes (17,9%), à la formation technique (11,4%) ; et à l'assistance pour approvisionnement (20,8%) sont aussi les types d'aides désirés par les promoteurs d'UPI.